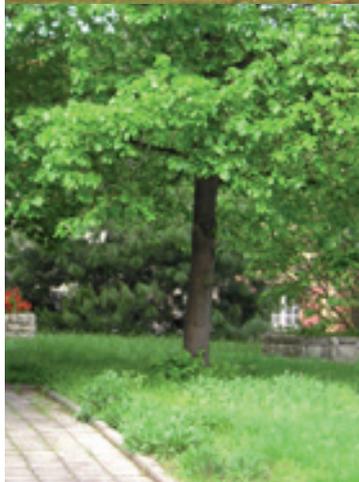




Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit



Le Mag
N° 15 - Février 2014
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Des travaux d'enfouissement route de Mirefleurs

Dans la droite ligne du programme d'enfouissement que nous avons engagé depuis de nombreuses années, l'entreprise ETDE a commencé ses travaux route de Mirefleurs au début de l'année. Les lignes électriques ainsi que celles du téléphone seront donc enfouies sur ce

secteur jusqu'au rond point de l'épouvantail. Les lampadaires seront également remplacés par des modèles plus adaptés et plus économes, contribuant ainsi à l'objectif global de réduction de la consommation d'énergie électrique sur la commune.

Des travaux sur le réseau unitaire d'assainissement

Les conditions de températures assez clémentes de ce début d'hiver ont permis à l'entreprise GATP de respecter globalement le planning fixé pour les travaux d'assainissement de la rue Sainte-Agathe et de la rue du Moulin. Après un début pourtant très laborieux dû à l'étroitesse du passage dans le bas du secteur (l'ouverture de la tranchée s'est faite sur une bonne partie manuellement), la suite des travaux a été moins gênée que nous le pensions par la présence importante du rocher dans cette zone.

En tout état de cause, le raccordement au réseau est désormais conforme et les eaux usées ne se jettent plus dans le ruisseau de la Boule, ce qui a considérablement réduit la pollution de ce principal exutoire d'eaux pluviales de la commune. Nous profitons également de ces travaux pour changer les canalisations du réseau d'eau potable, qui étaient très anciennes, et pour enfouir les câbles de téléphone, d'alimentation électrique et d'éclairage. Si les conditions climatiques le permettent, la fin des travaux devrait intervenir à la mi-mars.



Création d'un déversoir d'orage

Toujours dans le domaine de l'assainissement, les réflexions engagées avec le SIVOM de l'Albaret pour réduire la quantité d'eaux pluviales collectées par le réseau intercommunal ont abouti.

Un déversoir d'orage sera réalisé au lieu-dit Lamartine pour dévier, en cas d'orages forts tels que ceux que nous avons connus début 2013, une grande partie de l'eau

pluviale en excès vers les carrières, via le fossé de limite de commune entre St-Georges et Pérignat.

Cet aménagement devrait empêcher les débordements intempestifs qui se sont produits sur deux maisons du bas de la rue des Suides. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux sont en attente des autorisations administratives.

Le point sur le foyer occupationnel de la Croix Marine

Les responsables de l'association la Croix Marine d'Auvergne nous ont indiqué que les travaux de construction du foyer occupationnel respectaient le planning prévu. L'ouverture reste toujours fixée au premier janvier 2015. Une information sera donnée pour indiquer la date à partir de laquelle les candidatures pourront être envoyées.

Croix Marine d'Auvergne
17, rue Pierre Doussinet
63000 Clermont-Ferrand



Communiqué de la GENDARMERIE

ESCROQUERIE VIA INTERNET - Le Major Chevalier attire notre attention sur une recrudescence d'escroquerie via Internet du type « phishing ». Quatre cas ont été signalés en janvier sur la circonscription (dont la mairie de Pérignat, et deux comptes qui sont en cours de piratage sur St-Julien de Coppel et Chauriat en ce moment même).

MANIÈRE D'OPÉRER - Des personnes malveillantes implantées sur le territoire africain tentent de découvrir le mot de passe lié à des comptes internet. Dans le cas où ils parviennent à découvrir ce mot de passe, ils le modifient de manière à avoir la main mise sur le compte, tout en interdisant l'accès au légitime propriétaire. Depuis votre compte piraté, un message de détresse est expédié à l'ensemble de vos contacts expliquant que vous êtes à l'étranger, que vous avez été victime d'une agression, que vous ne disposez plus de téléphone et qu'il faut vous « dépanner » en vous adressant des finances, ou autre message assimilé. Il s'agit d'escroqueries auxquelles il ne faut pas donner

suite, si ce n'est d'informer par téléphone votre connaissance dont la messagerie a été piratée.

CONDUITE À TENIR :

=> **A titre préventif** - Utilisez un mot de passe dit à bonne sécurité (C'est à dire comprenant majuscules, minuscules et chiffres alternés). Evitez le style Jean63 qui est trop simple.

- Sauvegardez votre carnet d'adresses (à conserver sur votre ordinateur, sur une clef USB ou un CD-ROM)

- Adressez vos messages, notamment les publipostages pour « les blagues », en masquant les destinataires.

=> **En cas de piratage de votre messagerie** - Dès que vous avez connaissance du piratage de votre compte, vous devez absolument et le plus rapidement possible, re-créez une nouvelle boîte de messagerie (Thunderbird - Incrédimail - Gmail - Outlook ... Elles sont gratuites).

Vous injectez votre carnet d'adresses dans ce nouveau compte et vous expédiez immédiatement à tous vos contacts, un message de mise en garde.

Travaux de réfection de voirie

Comme nous l'avons indiqué dans un communiqué que nous avons distribué à tous les foyers Pérignatois, une malfaçon a été constatée sur la réalisation du programme annuel de travaux de voirie de l'automne dernier, assez peu de temps après la fin du chantier. Après investigations, l'entreprise Renon nous a donné quelques éclaircissements : les analyses réalisées sur l'enduit ont montré que la mauvaise qualité de ce dernier était à l'origine de cette « prise » défectueuse du bicouche. Les travaux seront donc engagés à nouveau au printemps, dès que la température sera suffisamment élevée pour reprendre le chantier et assurer une qualité conforme au cahier des charges du marché. Rue de la Suchère,



les travaux d'enfouissement des réseaux, de finition de surface et d'accès à certaines propriétés seront repris à cette occasion.

Présentation des vœux et accueil des nouveaux habitants

Vendredi 10 janvier, l'équipe municipale a présenté ses meilleurs vœux aux Pérignatois et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Après un film présentant la commune* et un diaporama retraçant les différentes réalisations effectuées en 2013, les habitants ont pu découvrir une vidéo de vœux concoctée par les comédiens du Cri dévot**, en résidence de théâtre sur la commune.



Le Maire, Jean-Pierre Buche, a également remercié tout les habitants qui se sont impliqués dans la vie de la commune au travers de différentes activités : les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des Commission Extra Municipale Culture, des Rythmes Scolaires, des Impôts Directs, de Révision des Listes Electorales, de Sécurité Routière.

* <http://www.youtube.com/watch?v=yNGzD5UiuK4>

** http://www.youtube.com/watch?v=cRp0X_R3KuE

AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le dernier bulletin, le conseil s'est réuni trois fois : le 28 octobre, le 9 décembre et le 18 janvier. Les comptes rendus intégraux de ces conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune www.perignat-es-allier.fr. Voici quelques-uns des points à l'ordre du jour...

CM du 28/10/13

- * TRAVAUX - SIEG : Chemin de la Suchère et Route de Mirefleurs
- * URBANISME - Acquisition de parcelles
- * ENFANCE JEUNESSE - Avenant Contrat Enfance Jeunesse
- * SEMERAP - Transformation de la Société d'Economie mixte SEMERAP en Société Publique Locale

CM du 9/12/13

- * TRAVAUX - SIEG : Eclairage du Chemin de la Suchère
- * CIMETIERE - Réglementation et tarifs, concessions funéraires et cinéraires

- * FINANCES - Décisions modificatives
- * MUR ès ALLIER - Reconduction convention d'utilisation de la halle de sport
- * PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs

CM du 18/01/14

- * TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS - Contrat de prêt avec la CAF / Demande de subvention DETR 2014
- * FINANCES - Programmation du Fonds d'Intervention Communal (FIC) 2014
- * Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) - Désinscription du sentier «les Hauts de l'Allier» par le conseil général

Problèmes de distribution du courrier

Nombreux ont été les Pérignatois à nous faire part des dysfonctionnements récurrents dans la distribution du courrier. Précisons bien que les agents communaux affectés au fonctionnement de l'agence postale sont salariés de la mairie et non de la Poste ; ils ne sont en rien responsables de la distribution du courrier.

Si la commune n'a aucune prérogative en la matière, nous avons néanmoins pris contact à plusieurs reprises avec les services de la Poste pour faire remonter les doléances et obtenir des explications.

On nous a indiqué que la titulaire étant en congé maladie, de nombreux remplaçants se sont succédés avant de trouver celui qui pouvait remplir correctement la

mission. Il semblerait que, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ce soit enfin le cas.

Ceci étant, le responsable de la distribution du courrier nous a rappelé quelques points qui facilitent la tâche du facteur : une boîte aux lettres normalisée portant l'indication claire de son adresse et surtout le numéro de son habitation. En effet, la numérotation officielle est le premier des critères de tri et de distribution du courrier. Il n'en demeure pas moins que, même si il reste encore quelques améliorations possibles en la matière, la plus grande marge de progression en matière de distribution est bien du ressort du préposé. Gageons que l'amélioration se pérennise.

Cimetière des Combes

Afin de répondre à l'évolution des usages, un espace cinéraire est en cours de réalisation dans le cimetière des Combes. Un columbarium de neuf cases et un jardin du souvenir ont été mis en place, et un espace dédié aux cavurnes (Petits caveaux pouvant accueillir une ou plusieurs urnes funéraires) sera aménagé. Pour rendre le cimetière des Combes plus accessible par temps de pluie,

un revêtement de type bicouche a été réalisé sur la voie d'accès et sera repris aux beaux jours pour les raisons déjà évoquées. Les tarifs des différents espaces ont été fixés lors du conseil municipal du 9 décembre 2013.

Tarifs pour une case de columbarium :
15 ans pour 250 € - 30 ans pour 500 €



Un règlement intérieur des deux cimetières, celui du bourg et celui des Combes, est en cours de rédaction.



Ecopôle

Les travaux d'aménagement continuent au rythme des extractions dont l'achèvement est prévu pour l'année 2016. Sur la partie Est du RD1, ces dernières devraient s'achever vers le mois d'avril, au lieu dit Champmot.

Sur ce secteur, un plan d'aménagement a été réalisé par un paysagiste pour définir différents espaces et avancer une base de réflexion. Un parking et une aire de pique-nique arborée sont ainsi prévus pour accueillir les futurs visiteurs. Une aire de jeux est envisagée avec notamment la possibilité de création d'une piste de bicross. Compte tenu de sa surface (7,5 ha environ), cet aménagement sera complété par des terrasses et des espaces dédiés au maraîchage, permettant de combiner la mise en place

d'une activité de production et l'entretien du site. Sur le côté Ouest, un bâtiment d'accueil est à l'étude en bordure des plans d'eau. Des itinéraires permettant de faire le tour du site et d'accéder aux observatoires sont en cours de réalisation. Enfin, le principe d'une zone dédiée à la pêche a été décidé.

Une réunion publique devrait être organisée par le SEAT* dans l'année 2014 avec visite guidée et présentation des projets d'aménagements en cours de réflexion. Elle permettra également des échanges avec la population et une concertation sur les attentes et les objectifs de chacun.

* SEAT : Syndicat d'études et d'aménagements touristiques

En bref

ECOLE - Merci de respecter les règles de stationnement et de circulation aux abords de l'école particulièrement aux heures d'entrée et de sortie. Il en va de la tranquillité des riverains mais aussi et surtout de la sécurité des enfants.

ACQUISITION - Les bâtiments situés à l'entrée du village et occupés par une activité de brocante étaient en vente. Compte tenu du caractère stratégique de ces bâtiments, du fait de leur proximité avec l'école et le centre de loisirs, et malgré les contraintes liées au caractère inondable de la zone, la commune a décidé d'acquiescer ces biens. Si des perspectives concrètes d'utilisation sont avancées aujourd'hui, notamment le transfert des ateliers communaux, à l'étroit dans leurs locaux actuels,

une étude sera confiée à un programmiste pour envisager les pistes possibles. La population sera associée à cette réflexion.

MUR DU LAVOIR - Qui n'a pas constaté les coulures de rouille sur le mur du lavoir, coulures consécutives à la pose du sas d'accès à la Maison Grenouille ? Dès leur apparition, nous avons signifié au serrurier en charge de ces travaux notre vif mécontentement sur ce point. Ce dernier nous a proposé de reprendre les désordres (meilleure application du produit fixant) et compte tenu du manque de réactivité de sa part, d'aller au delà en faisant réaliser à ses frais une peinture murale. Celle-ci sera réalisée dès que les conditions climatiques le permettront.



Le S.I.V.O.S.
Une équipe professionnelle à votre écoute

- Etablit votre dossier de prise en charge auprès :
- Des Caisses de Retraite,
- Du Conseil Général, Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (A.P.A.),
- Des mutuelles,
- De la Caisse d'Allocation Familiales (C.A.F.).
- Etablit un devis en fonction des prestations recherchées selon vos ressources.
- Vous assure des prestations de qualité avec du personnel qualifié.
- Vous pouvez bénéficier de réductions d'impôts dans le cadre des aides du SIVOS.
- Les Chèques Emploi Service CESU sont acceptés.

Autorisation par Arrêté : N° 144900 du 22/04/2008
Agrément qualité : DDTEFP N° 2007-2-63-132
AFNOR Certification N° 55789.1 du 25/07/2013

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

- Pour vous aider dans votre vie quotidienne
- Aide à la personne pour les actes essentiels de la vie.
 - Aide à la réalisation des tâches du quotidien
 - Maintien de l'autonomie des personnes aidées

SOINS A DOMICILE

- Pour éviter ou retarder une hospitalisation,
- Pour favoriser un retour à domicile

Ce service assure sur prescription médicale des soins infirmiers (soins techniques) réalisés par des infirmiers libéraux conventionnés avec le service, et des soins d'hygiène et de confort (toilette) réalisés par des aides-soignants.

Prise en charge à 100% par la C.P.A.M.

PORTAGE DE REPAS

- Repas livrés à domicile en liaison froide
- Menu complet et adapté aux différents régimes
- Possibilité de choisir la fréquence des repas

7 jours sur 7 (fériés inclus)

AMELIORATION DE L'HABITAT

- Pour vous informer
- Pour vous conseiller sur les démarches à effectuer

Partenariats avec le S.I.V.O.S.

ASSOCIATION DE SERVICE AUX PERSONNES (A.S.P.)

- Si vous n'avez pas de prise en charge de votre caisse de retraite
- Si vous souhaitez être l'employeur, vous pouvez bénéficier des emplois familiaux qui vous ouvrent droit :
 - À l'exonération des charges patronales de sécurité sociale, pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées.
 - À une réduction d'impôt

L'Association de Service aux Personnes se charge de tout les démarches administratives et assure l'encadrement du salarié.

Elle intervient sur toutes les communes du SIVOS.

ASSOCIATION D'AIDE MENAGERE AUX FAMILLES (A.A.M.A.F.)

Aide aux familles

- Pour les familles momentanément en difficulté: maternité, maladie, hospitalisation
- Aide aux travaux ménagers



S.I.V.O.S.
35, avenue de la gare
BP 8
63160 BILLOM

Tél. 04 73 68 56 04
Fax 04 73 68 59 06
e-mail : sivosregionbillom@wanadoo.fr
Site web. <http://www.sivosbillom.fr>

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Répondeur téléphonique, en dehors des heures d'ouverture.

Vous habitez

- Billom
- Bongheat
- Bort-L'étang
- Le Cendre
- Chas
- Cournon-d'Auvergne
- Egliseneuve-près-Billom
- Espirat
- Estandeuil
- Fayet-le-château
- Glaine-Montaigut
- Isserteaux
- La Roche Noire*
- Lempdes*
- Mauzun
- Montmorin
- Neuille
- Pérignat-ès-Allier
- Reignat
- St-Dier-d'Auvergne
- St-Flour-l'Etang
- St-Georges-es-Allier
- St-Jean-des-Ollières
- St-Julien-de-Coppel
- Trézioux

Intervention du S.S.I.A.D. uniquement

L'entretien des espaces verts

TAILLE - La période de temps relativement doux de ce début d'hiver a permis aux services techniques de réaliser la taille des arbres dans de bonnes conditions.

BIENVENUE à Eric Thiallier qui a rejoint les services techniques de la mairie, en remplacement de Mathieu Sabatier qui s'est mis en disponibilité pour raisons personnelles. Nous avons pu réaliser cette embauche dans le cadre d'un CUI (Contrat Unique d'Insertion) qui peut se dérouler sur une période de 20 mois.

VÉGÉTALISATION - Dans le cadre de la charte signée avec la FREDON* pour ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie, une réflexion est en cours sur la végétalisation des espaces publics et des pieds de murs bordant les trottoirs. Tous les Pérignatois qui le souhaitent pourront être associés à cette démarche.

*FREDON - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.



De gauche à droite, Eric Thiallier et Grégory Roudaire



Mise en place de la Redevance Incitative
L'enquête a commencé sur Pérignat-ès-Allier

A propos de la Redevance Incitative...

Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers des 132 communes qui composent son territoire et dont Pérignat-ès-Allier fait partie. La prise de conscience des enjeux liés aux déchets semble, peu à peu, faire son chemin. Protéger l'environnement et la santé, préserver les ressources naturelles... autant de sujets d'actualité pour lesquels chacun peut agir, avec les gestes de tri et de réduction des déchets. Aujourd'hui, pour aller encore plus loin et faire évoluer les comportements au quotidien, d'autres voies de progrès sont possibles. Un des leviers, identifié par le Grenelle de l'Environnement, consiste à tarifier différemment l'utilisation du service d'élimination des déchets. Le SBA s'inscrit pleinement dans cette logique éco-citoyenne. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place une Redevance Incitative, prenant en compte la nature et le nombre d'enlèvements des déchets. Chacun peut ainsi devenir acteur de sa production de déchets et payer le prix juste pour le service dont il bénéficie. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera supprimée et remplacée par la Redevance Incitative à compter de 2016*. Pour permettre aux usagers d'anticiper et de faire évoluer leurs habitudes, une simulation de facturation incitative sera envoyée en 2015.

Une enquête pour connaître les usagers

Ce nouveau mode de tarification nécessite de mettre en place un dispositif technique permettant de comptabiliser la production de déchets de chaque foyer. Cet important travail de préparation durera un an et a déjà débuté sur la Communauté de communes Mur-ès-Allier.



Actuellement (fin janvier/début février 2014), un enquêteur du SBA rend visite à tous les foyers de la commune, pour expliquer les enjeux de la Redevance Incitative et encourager les bons gestes. Afin de mieux connaître et déterminer les besoins de chaque foyer, il pose également quelques questions. Celui-ci est facilement identifiable grâce à sa carte professionnelle et sa tenue vestimentaire. Des informations détaillées sur la Redevance Incitative vous seront transmises régulièrement.

Le Syndicat du Bois de l'Aumône remercie d'avance les usagers pour l'attention qu'ils porteront à ce projet et de l'accueil réservé à l'enquêteur.

* Pour les professionnels, la Redevance Incitative remplacera l'actuelle Redevance Spéciale mais aussi la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, auxquelles ils sont également assujettis.

Syndicat du Bois de l'Aumône - 04.73.647.444
Zone de Layat II - 63200 Riom
sbacontact@sba63.fr - www.sba63.fr

LES DÉCHÈTERIES DU SBA AUX HORAIRES D'HIVER (jusqu'au 19 mars 2014)

BILLOM : Lundi matin de 9 h à 12 h 30 - Du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
VEYRE MONTON : Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi en continu de 8 h à 17 h

ELECTIONS MUNICIPALES, les règles changent

Déclarations de candidature, présentation obligatoire d'un titre d'identité pour voter, panachage désormais impossible pour certaines communes (dont Pérignat-ès-Allier) ... La loi du 17 mai 2013 bouscule les règles des prochaines élections municipales, prévues les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Au 1^{er} janvier 2014, l'INSEE recense 1 483 habitants sur la commune. Pérignat sera donc impactée par les changements qui concernent les communes de 1 000 à 3 499 habitants.

ÉLECTEURS Ce qui va changer

Votez : Un geste citoyen



Qui va-t-on élire les 23 et 30 mars ?

Vous élirez 15 conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints. **Vous élirez également 5 conseillers communautaires** qui représenteront la commune au sein de la Communauté de Communes Mur-ès-Allier.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct. Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours du scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Cette procuration peut être établie pour l'année complète* : au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

C'est nouveau => Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.

Pérignat compte plus de 1000 habitants. Quels sont les changements du mode de scrutin ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au **scrutin de liste bloquée**.

=> Contrairement aux précédentes élections municipales, **le panachage n'est plus autorisé et vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer. Vous votez en faveur d'une liste complète que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites votre bulletin de vote sera nul.**

=> **Vous élirez en même temps les conseillers communautaires.** Les deux listes de candidats (municipaux et intercommunautaires) seront inscrites sur le même bulletin de vote. Vous ne voterez donc qu'une seule fois.

Comment se présentera le bulletin de vote ?

Le bulletin de vote comportera la liste des 15 candidats à l'élection municipale (autant de noms que de sièges et strictement paritaire : un homme/une femme ou inversement) et des 5 candidats à l'élection communautaire. Les candidats au siège de conseiller communautaire seront obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Faut-il présenter un document pour voter ?

C'est nouveau => **Vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter** : Carte nationale d'identité, Passeport, ou autre titre (Permis de conduire, Carte vitale avec photographie, ... en cours de validité)

Comment les élus seront-ils répartis ?

15 sièges sont à pourvoir : 8 iront à la liste arrivée en tête. Les 7 sièges restants seront répartis proportionnellement aux résultats des différentes listes en présence.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr
Rubrique élections.

*** ELECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 25 MAI 2014**

C'EST NOUVEAU

> **Interdiction de panacher. Tout bulletin modifié (rature, ajout) sera considéré comme nul.**

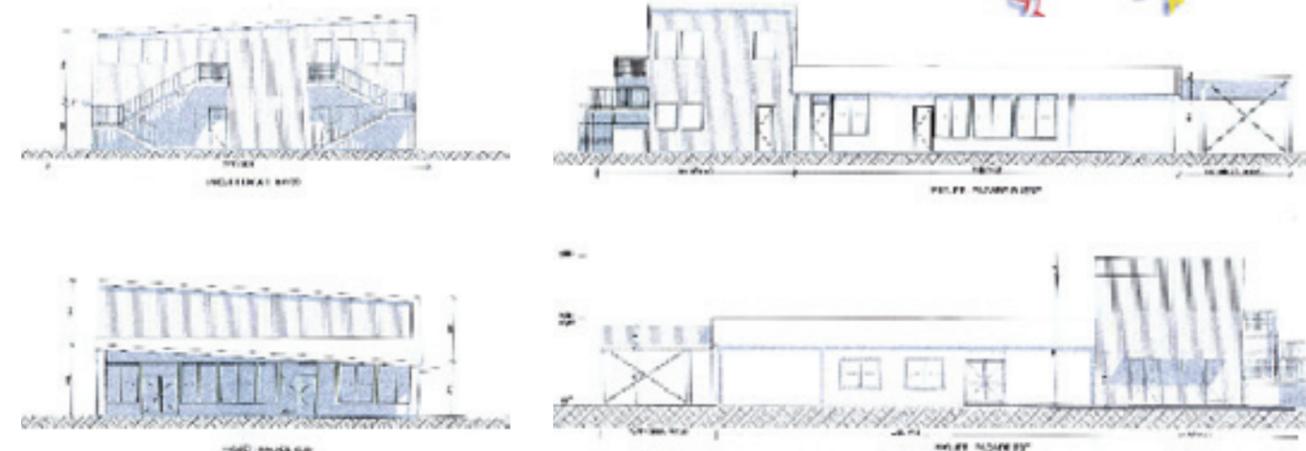
> **Élection simultanée des conseillers communautaires.**

> **Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter**

Môm'en Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier

Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83 - momenloisirs@orange.fr



L'extension du centre de loisirs

Construit au début des années 80 et agrandi à la fin des années 90, les locaux du centre de loisirs vont faire l'objet d'un important programme de rénovation et d'extension. Cette structure, mise à disposition de l'association Môm'en loisirs qui gère l'accueil péri et extra scolaire, a toujours connu une fréquentation en hausse régulière depuis sa création.

L'évolution démographique du village est une première explication à ce constat mais l'autre raison, la plus évidente, tient aussi à la qualité du service offert et au professionnalisme de l'équipe de Môm'en loisirs.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, dès 2013, la question de l'aménagement des locaux devient de plus en plus d'actualité, et ce n'est pas sans un certain soulagement que nous avons reçu le permis de construire, dont l'arrêté nous a été envoyé le 24 décembre 2013 par les services de la DDT*.



Côté jardin

En effet, son obtention a été très loin d'être simple du fait du nouveau PPRI* qui impose des contraintes très drastiques dans le bas de Pérignat. Cela s'est traduit notamment par l'obligation de réaliser une zone refuge au dessus de la côte d'inondation et la mise en place de dispositifs pour limiter la pénétration de l'eau à l'intérieur du futur bâtiment lors des crues.

Une bonne dose d'imagination, de persévérance voire d'abnégation a été nécessaire pour trouver un compromis et aboutir à un projet qui respectait nos objectifs de départ tout en prenant en considération les contraintes de la zone.

Il n'en demeure pas moins que nous considérons les prescriptions mises en place dans tout le secteur inondable comme particulièrement excessives et laissant peu de place à la capacité des personnes responsables de la sécurité à prendre les mesures appropriées en cas de crue. Pour exemple, quel responsable digne de ce nom attendrait que l'Allier soit aux portes du centre de loisirs et ferait monter les enfants dans la zone refuge, alors que la zone non inondable est à moins de 100 mètres de celle-ci ? En tout état de cause, nous allons maintenant passer à la phase suivante qui est le lancement du marché en vue de sélectionner les entreprises.

Une fois ces travaux réalisés, les bâtiments aménagés devraient offrir de meilleures conditions d'accueil, d'espaces et de fonctionnalité, non seulement aux enfants mais aussi aux salariés.

* DDT - Direction Départementale des Territoires

* PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation

Côté financement, le montant estimé des travaux s'élève à 285 000 € HT.

Nous avons obtenu les subventions suivantes :

- 40 929 € du Conseil général au titre du FIC
- 53 000 € de la CAF
- 2 000 € de la MSA

Une demande de DETR a été faite auprès de l'Etat pour une subvention à hauteur de 85 500 €.

Il restera donc à la commune 103 571 € à financer de la manière suivante :

- prêt de la CAF (53 000 € à taux 0)
- prêt de la MSA (25 000 € au taux de 1.75 %)
- autofinancement de 25 571 €



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

10 assistantes maternelles exercent à Pérignat-ès-Allier ouvrant ainsi 31 places d'accueil. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 82 assistantes maternelles agréées indépendantes.

Permanences

3^{ème} vendredi du mois, mairie de Pérignat, 15 h à 18 h sur RV
Cette permanence s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et employées familiales. Elle permet de s'inscrire aux ateliers d'éveil et matinées récréatives ou de s'informer sur les aspects juridiques de la relation employeur particulier/assistante maternelle ou employée familiale.

Ateliers d'éveil itinérants

Pour les enfants non scolarisés. Inscription préalable.
A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque, pour connaître les dates.



Ateliers d'éveil dans la salle du RAM - Ces ateliers jeux libres, sans inscription préalable, ont lieu une fois par semaine dans la salle d'activité du RAM à Chauriat.

« Chut bébé dort » :

Le vendredi 20 décembre, à la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier, les enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle ont assisté au spectacle « chut bébé dort » interprété par Christine Buto-Bourguignon, conteuse.



A la fin du spectacle, sous le regard amusé des papys et mamies de la MARPA, la mère Noël a distribué des papillotes aux enfants car le père Noël était trop occupé.



Matinées récréatives et spectacles à venir

Semaine 9 : matinées récréatives, déguisement et défilé d'ombres

Semaine 17 : spectacle « balade au pays de l'oiseau couleur » - Compagnie du Bateleur

Semaine 24 : festival de théâtres d'ombres.

*Vous trouverez le détail des activités du RAM, à la bibliothèque et à la mairie de Pérignat-ès-Allier, dans la salle d'activité du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat.
Contact : Geneviève Rougier au 04 73 68 88 61 ou ram@muresallier.com*

« THÉ OU CAFÉ EN LANGUE DES SIGNES »

3^{ème} samedi matin de chaque mois, à partir de 10 h
Entendants et sourds ont rendez-vous à la Maison Grenouille !

Ce rendez-vous mensuel autour d'un thé ou d'un café, en langue des signes, permet un échange entre personnes sourdes et entendants qui souhaitent affiner leur pratique de cette langue si expressive !

Cette rencontre s'inscrit dans les souhaits de la Maison Grenouille de susciter du lien social et de mettre en place des moments de rencontres récréatifs. Découverte pour certains, balbutiements ou conversations pour d'autres, c'est un moment d'échanges plein de gaieté !

Prochaines dates :

samedi 15 février et samedi 15 mars 2014

Regroupement pédagogique Pérignat / Saint-Bonnet-les-Allier

Ecole maternelle : Rue derrière les maisons 63800 Saint Bonnet Les Allier - 04 73 68 12 29
Ecole primaire : 6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45

UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS EDUCATIVES

CYCLE I - Les élèves de Petite et Moyenne Sections ont participé à la « semaine du goût » en confectionnant diverses recettes qu'ils ont partagées. Les Moyens ont travaillé sur le projet des sorcières afin de se rendre auprès de la sorcière Camomille. L'ensemble de la maternelle a préparé une chorale ainsi qu'un marché pour Noël.

CYCLE II - Les élèves de CP et CE1 ont participé à un cycle piscine du 14 septembre au 10 décembre, les mardis matin à Longues. Les élèves de CP et CE1 sont inscrits au « rallye mathématiques » pour l'année.

CYCLE III - Les CM1 et CE2 se sont rendus le 13 septembre à la foire de Cournon. Les élèves ont fait du hockey, de l'athlétisme, découvert la piste de sécurité routière et la ferme. Ils ont aussi visité l'exposition sur New-York.

Le 20 septembre, les CM2 ont bénéficié d'une formation à la sécurité routière, dispensée par la prévention routière de la gendarmerie. Ils ont reçu l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

Le vendredi 11 octobre, les CM2 se sont rendus au collège Marc Bloch (anciennement Le Stade) pour commencer leur projet de liaison CM2/6^{ème}. Ils ont mangé au self (repas offert par le collège) et ont commencé à travailler sur la gestion des déchets et le traitement mathématique qui l'accompagne.

En novembre et décembre, les CM2 ont bénéficié d'une formation aux premiers secours dispensée par Mme Ferrandon, infirmière scolaire. Ils ont obtenu l'APS (Attestation Premiers Secours).



Les élèves de CM vont à la patinoire le vendredi après-midi de janvier à mars.

ÉCOLE - Mardi 17 septembre, tous les élèves de l'école ont profité d'une découverte des instruments proposée par l'école de musique.

Le Cross intercommunal n'ayant pas eu lieu, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont eu l'opportunité de participer au Cross de Cournon les 8, 14 et 15 octobre. Les élèves sont été répartis dans 3 courses en fonction de leur capacité. Les élèves de CP et CE1 participeront à un parcours du souffle au printemps sans classement.

Vendredi 13 décembre, toutes les classes de l'élémentaire ont vu le film : « Sur les chemins de l'école » au cinéma Gergovie. Merci aux parents volontaires qui participent aux accompagnements de ces sorties.

Tennis

L'équipe des + de 45 ans de l'ATPSA*, composée de Marc Pouille, Bernard Signes, Vincent Rey, Alain Andrieu, Christophe Laffon et Jean Auligne, s'est brillamment qualifiée pour les phases finales du championnat. Elle a terminé première de sa poule devant le CUC, le TC Lezoux, le TC Beaumont, le TC Veyre-les-Martres et le TC



ATSCAF, ne perdant qu'en demi-finale face au TC Orcines. Bravo à eux !

Le bureau souhaite vous informer de l'ouverture des stages de tennis de notre Diplômé d'Etat. Ces stages ont lieu durant les vacances scolaires et sont ouverts aux enfants et adultes non licenciés à Pérignat-sur-Allier sous couvert des places disponibles. Vous pourrez ainsi tester vos capacités, vous défouler et progresser. Le prêt du matériel nécessaire peut être envisagé pour les plus jeunes.

Nous tenons à rappeler également que l'accès aux courts est possible sous condition d'être à jour dans sa cotisation. Vous pouvez contacter les membres du bureau au 06 21 55 48 65 pour régulariser votre situation.

* ATPSA : Association de Tennis de Pérignat Sur Allier

En espérant vous revoir très vite sur les courts !

Les membres du bureau





ENCORE UNE BELLE RENTRÉE POUR LE CIG MUR ES ALLIER

En cette rentrée de septembre 2013, les inscriptions au club se sont déroulées en deux étapes : une journée de ré-inscriptions et une matinée de nouvelles inscriptions lors du forum des associations pérignatoises.

LES SECTIONS - Gymnastique artistique de compétition, Trampoline de compétition, Minis Acrobates (2 ans), Petits Acrobates (3/6 ans) et Gym artistique loisirs adultes. Une nouvelle section : Gym artistique loisirs ados.

LE CIG EN CHIFFRES - 145 renouvellements d'adhésions . 75 nouvelles inscriptions : 44 acrobates, 9 trampolinistes et seulement 22 gymnastes (inscriptions limitées par la sur-occupation des locaux) . 25 inscriptions sur listes d'attente : 7 acrobates, 3 trampolinistes et 15 gymnastes. . 16 coachs dont 5 nouveaux. 5 aides coachs. . 16 juges gym/trampo dont 5 nouveaux.

BUREAU - R. Stella Présidente ; N. Dalmas Vice-Présidente ; F. Bautier Trésorière ; V. Thomas Trésorière Adjointe ; A. Thomas Secrétaire ; G. Martini, S. Rouger, R. Deminier Suppléants.



UN STAGE VACANCES DANS LES LOCAUX DU CLUB DE GERZAT La Section Gymnastique de l'Amicale Laïque de Gerzat nous a invité à organiser un stage de deux jours dans leur gymnase entièrement équipé. Les conditions d'entraînement étaient idéales et l'accueil gerzatois chaleureux. Nos 14 gymnastes ont beaucoup progressé en un temps record et sont pressées de renouveler l'expérience. L'invitation est déjà lancée pour les prochaines vacances : on arrive !

ENCORE UN CHALLENGE REMPORTE

Dimanche 19 janvier, le CIG arrive en force au Challenge Jade Sauzède de Gerzat. Le club de Pérignat est le plus représenté avec ses 14 équipes en compétition. Le trophée est décerné en fonction du nombre d'équipes et des résultats obtenus dans chaque niveau. Le résumé avec les deux photos ci-dessous (Challenges 1 et 6).



LE RETOUR DE LA COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE UFOLEP À PÉRIGNAT

C'est la responsable régionale gym et trampo UFOLEP, elle-même, qui est venue demander au CIG d'organiser cette compétition. La compréhension des autres associations ou sections utilisatrices de la salle omnisport (Basket et Tennis), et notre entente avec elles, ont permis de pouvoir dégager le week-end des 22 et 23 février pour cet événement. Encore merci à Patrice Patureau et Michel Fournet-Fayard. L'entrée est libre alors n'hésitez pas à venir voir évoluer, ces deux jours, les niveaux Régionaux gym et les niveaux Nationaux trampo. Une buvette « ultra » fournie vous sera ouverte.



Le CIG en juin 2013, une belle et grande famille qui ne cesse de s'étoffer. Jeu photo : chercher l'intrus...

L'Amicale Laïque



Salle comble pour le Trivial enchères

Déjà la 25^{ème} édition pour le Trivial enchères, organisé le samedi 30 novembre dernier par l'Amicale laïque. Une soirée originale, basée sur un jeu de culture générale et toujours très appréciée de tous. Au final, des cadeaux et des moments forts de convivialité entre amis.



Contact :

Vous souhaitez pratiquer une de nos activités, participer à une de nos soirées, proposer vos idées pour animer votre village, donner un peu de votre temps libre en tant que bénévole, contactez-nous.

Email : amicalelaïqueperignat@yahoo.fr - Tél : 06 17 59 03 16



Récré'Actions

L'association «Récré'actions» organise un loto dans la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier le dimanche 16 février, avec de nombreux lots à gagner. Les portes seront ouvertes à partir de 13 h 30. Une chasse à l'oeuf est d'ores et déjà prévue en avril avec les enfants des écoles. Préparez vos paniers pour la récolte !

Delphine Boudon (responsable de section) : 06 51 68 54 92
Magali Chauvier : 06.07.10.16.30
Céline Montagne : 06.65.13.07.89
recreations63@ymail.com



Basket

L'ALP Basket à mi saison

Cette saison 2013/2014 sera un bon cru en termes d'adhésions, avec plus de 160 licenciés. Chez nos jeunes, les résultats sont encourageants et nous suivrons la deuxième phase avec intérêt.

L'entente Pérignat / Les Martres de Veyre se déroule dans la bonne humeur, avec de réels progrès et nous sommes en attente du premier résultat positif.

Nos juniors sont à une brillante troisième place, gageons qu'elles sauront se hisser plus haut !

Les seniors filles deux occupent le fauteuil de leader de la poule avec brio.

Les seniors filles une dans une poule homogène virent en sixième position, malgré les blessures de nombreuses joueuses.

Les seniors trois, en septième position actuellement, doivent se ressaisir.

Les seniors deux sont sur le podium à la troisième marche, soit un bon parcours. Enfonçons le clou et rêvons plus haut.



Les seniors un sont eux aussi à une belle troisième place, la deuxième partie s'annonce prometteuse.

=> Notons déjà la reconduction du camp de basket pour les jeunes en juillet, et pour les ados en août.



LES SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Mezel vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Selon la tradition, ils vous ont présenté leur traditionnel calendrier

en fin d'année passée et, comme d'habitude, ils ont reçu le meilleur accueil de votre part, soyez-en remerciés.

Le centre de Mezel qui regroupe les communes de Dallet, Mezel, Pérignat-ès-Allier, St-Bonnet-les-Allier se compose de 24 volontaires formés et opérationnels. Néanmoins, comme dans beaucoup de centres de volontaires, nous rencontrons une crise du volontariat pour étoffer et soulager les équipes en place qui doivent assurer une moyenne de 190 à 200 interventions à l'année.

Si vous avez l'envie de rendre service à vos concitoyens en parallèle de votre métier ou de votre vie quotidienne, n'hésitez pas à venir nous rencontrer*.

En rejoignant nos rangs, vous pourrez assurer les missions de secours à personne, de lutte contre les incendies, d'interventions pour des opérations diverses ...

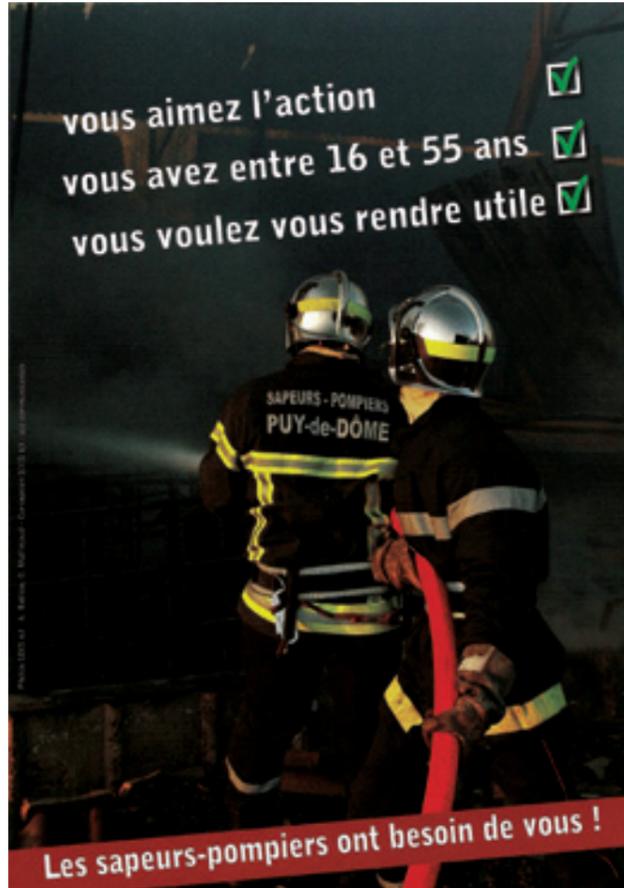
En devenant sapeur-pompier, vous rendrez service aux autres, vous exercerez une activité riche en expériences et vous bénéficierez d'une véritable formation technique. Un engagement de sapeur-pompier volontaire peut être compatible avec votre profession. Votre employeur, public ou privé peut négocier une convention avec le SDIS 63 et vous rendre disponible pour vos formations et vos interventions.

Cette activité de sapeur-pompier volontaire peut s'adresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Seulement 10% des sapeurs-pompiers volontaires dans le Puy-de-Dôme sont des femmes... On doit pouvoir faire mieux.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

* Responsable de centre : Lieutenant Christian Bufferier
Tél. 06 81 32 68 03



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme
Vivez un engagement au service des autres, en parallèle de votre métier, de vos études ou de votre vie quotidienne.

Renseignez-vous auprès du service promotion du volontariat. Tél 04 73 98 15 18

« DÉVIATION DE PÉRIGNAT »

Pour faire suite à la réunion du conseil général du 7 novembre 2013, nous avons décidé de mener une action symbolique d'envergure. Le 13 décembre, nous avons distribué des tracts sur l'avenue de l'Allier pour dire «stop aux bouchons de 2 km tous les matins !» et pour informer les automobilistes qu'ils en avaient encore pour 7 à 10 ans avant que la déviation ne soit opérationnelle. Nous voulions aussi signaler une fois de plus notre mécontentement au conseil général qui nous «promène» depuis tant d'années. Cette manifestation a été fortement relayée par les médias (La Montagne, TF1, Ic1 et France Bleu Pays d'Auvergne).

L'Assemblée générale de l'association se tiendra samedi 15 février 2014 à 10 h, salle des mariages. Merci de votre présence.
Rodolphe Lacroix



LE CLUB ARC EN CIEL

Mardi 17 décembre, le club a offert à ses adhérents le traditionnel goûter de Noël à la Maison Grenouille. L'accueil fut chaleureux et le repas a été très apprécié de tous. Malgré quelques défections pour cause de maladie, la quasi-totalité des adhérents a répondu présent à l'invitation.

Nous souhaitons à toutes les personnes qui n'ont pu se joindre à nous un prompt rétablissement.

Meilleurs vœux à tous et à ceux qui vous sont chers.

A bientôt le plaisir d'être ensemble.



LA FNACA

Vendredi 10 janvier, le comité FNACA de Pérignat a tenu son assemblée générale sous la présidence de Georges Petit, en présence de Jean-Pierre Buche, maire et conseiller général, et de René Gravière, président départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée. Le comité a ensuite offert la galette des rois que les épouses sont venues partager.

ORDRE DU JOUR

- Bilan financier
- Rapport d'activités pour l'année 2013
- Cérémonies du 19 Mars
- 70^{ème} Anniversaire de Lachat (exposition)
- 100^{ème} anniversaire de la guerre 14/18
- Bénéfice ½ part sur déclaration des revenus
- Renouvellement du bureau
- Bilan financier (adopté à l'unanimité)
- Organisation d'une réunion pour la ½ part



COMPOSITION DU BUREAU :
 Président : Georges Petit
 Vice-président : Gaston Pature
 Trésorier : Jean Bos
 Secrétaire : Norbert Brun
 Secrétaire adjoint : Jacques Chappe
 Porte drapeau : Jean Bos
 Membres du bureau : Roger Malcros, Jean Pourcher, Elie Sabatier, Jean-Pierre Laffon

LES 70 ANS DE LACHAT

Le 15 juin 1944, une tragédie s'est déroulée dans la clairière du bois de Lachat : dix jeunes gens ont été fusillés par des militaires allemands, un seul a survécu... Chaque année, tous les habitants sont invités pour leur rendre hommage lors d'une cérémonie commémorative. Pour le 70^{ème} anniversaire, la commémoration des fusillés de Lachat est prévue samedi 14 juin 2014. En partenariat avec les anciens combattants de la FNACA, la municipalité prépare des conférences et une exposition sur Pérignat pendant la seconde guerre mondiale.

=> Si vous possédez des objets de l'époque, des photos, si vous souhaitez témoigner lors d'ateliers souvenirs ou contribuer à la mise en oeuvre de cet événement, merci de contacter Sylvie Callens en mairie.



La MARPA



Maison d'accueil rurale pour personnes âgées

26, rue de la Résistance 63800 Pérignat-sur-Allier
04 73 77 38 58 - marpa.pérignat@wanadoo.fr



LE REPAS DE NOËL a été organisé le 18 décembre à la MARPA en compagnie des familles. Cette journée festive s'est déroulée dans une ambiance de chants et de musique, avec l'accordéon de M. Belun, mais aussi avec un spectacle de French cancan !



LES SPECTACLES ET LES FÊTES S'ENCHAÎNENT À LA MARPA
Ci-dessus, une danse qui accentue le contraste du noir et du blanc, tout en faisant la part belle aux illusions visuelles. Et puis tous ces anniversaires que l'on n'oublie pas, qui font parfois l'objet d'une visite de la chorale de Cournon...



CI-DESSOUS, LA SOIRÉE HALLOWEEN ...



CONTE - « Chut, bébé dort »

Le 20 décembre, une rencontre était prévue avec le RAM autour d'un conte, salle polyvalente. «Le Murmure des p'tits bouts» est le point de départ d'un projet sur le thème du théâtre d'ombres. Des moments de rencontres s'étaleront jusqu'au mois de juin entre la MARPA et le RAM.



La Nuit des lumières

Rendez-vous très attendu, organisé par la municipalité et la commission extra municipale culture, la 12^e Nuit des lumières a été lancée samedi 21 décembre, à 17 h 33. A la nuit tombante, une «vespérale» a été donnée à la MARPA, puis les familles ont suivi le chemin des lumières, entrecoupé de haltes chantées ou mises en musique, notamment par les enfants qui fréquentent l'école de la Lyre pérignatoise et en partenariat avec l'équipe des «jardins partagés», à la maison des chats.

Puis chacun a cheminé jusqu'à la halle, au centre du village, où attendaient des gourmandises, le vin chaud, et, bien sûr, le père Noël. Arrivés sur la place, les villageois ont également découvert la superbe crèche installée dans l'église.



Un groupe de paroissiens s'est beaucoup impliqué dans l'installation d'une jolie crèche pour la période de Noël.



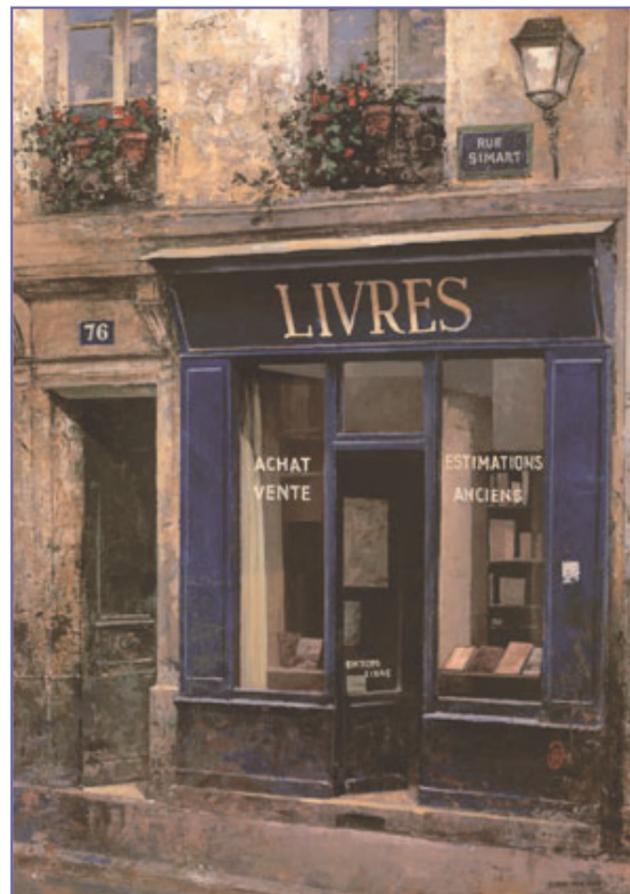
Le Don du Sang

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang, le CCAS de Pérignat organise deux collectes de sang chaque année. Vendredi 13 décembre, l'EFS a recensé 34 personnes dont un nouveau donneur. Prochain rendez-vous le **vendredi 6 juin, de 16 h à 19 h à la salle des mariages de Pérignat. Merci de venir nombreux !**

Le Repas des Aînés

Les aînés pérignatois de plus de 65 ans ont été cordialement invités au repas offert par le CCAS ce dimanche 19 janvier 2014. A la suite du repas très apprécié concocté par Jean-Claude, l'orchestre de Georges et Nadine Mikaleff a assuré l'animation musette. Un colis sera distribué aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pu participer au repas.





Ecrivains en Camondep*

Dimanche 6 avril 2014
Mairie de Pérignat-ès-Allier
*(CAPitale MONdiale Des EPouvantails)

En partenariat avec la commission extra municipale culture, la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier organise une rencontre entre les écrivains et les habitants : **«Ecrivains en Camondep»** (référence appuyée à notre village qui s'est auto proclamé capitale mondiale des épouvantails).

Cette manifestation se déroulera le dimanche 6 avril 2014 (10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h). Lors de cette journée vouée à l'inspiration et à l'écriture une vingtaine d'écrivains locaux échangeront sur leurs ouvrages et sur la littérature de façon plus générale.

La Bibliothèque de Pérignat

ATTENTION, CHANGEMENTS D'HORAIRES

Les horaires des mardis et samedis sont modifiés pour favoriser une nouvelle ouverture le mercredi après-midi (de 16 h 30 à 18 h).

7, place Onslow - 04 73 62 03 77
06 84 33 99 60

biblio.perignat.sur.allier@gmail.com
Prêt de romans, documentaires,
revues, BD, CD Rom, DVD

Ouverture au public

Mardi :	15 h 30 - 18 h
Mercredi :	10 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h
Jeudi :	15 h - 18 h
Samedi :	10 h - 12 h



Communauté de communes de Mur-ès-Allier
3, rue Porte du vent - 63 111 Dallet
Tél : 04 73 83 59 54 sophie@muresallier.com
http://muralapage.reseaubibli.fr/opac/

Croc' en livre

Le réseau de bibliothèques Mur à la Page organise un Prix des lecteurs 2014 «Croc' en Livres». Une sélection de 15 ouvrages (romans et BD adultes) sont proposés toute l'année par les bibliothécaires du réseau.

« Vous n'êtes pas obligés de lire tous les livres !
Vous découvrirez des histoires et des gens fantastiques !
Vous serez invités à de joyeuses réunions
entre lecteurs pour croquer avis et petits plats ! »

Participez au prix des lecteurs, découvrez gratuitement de nouveaux livres et votez. Inscription et règlement auprès de votre bibliothèque. Contact : 04 73 83 59 54

Le Cri Dévot, du théâtre en Résidence à Pérignat

Avec l'aide financière de la Région Auvergne, le Grand Clermont a lancé, en 2013, un projet de résidences d'artistes. De décembre 2013 à juin 2014, la compagnie *Le Cri Dévot* s'installe à Pérignat pour y créer un spectacle de rue.

Ci-Gît ! (titre posthume) est une libre adaptation de la pièce *La Mastication des Morts* de Patrick Kermann. Dans ce texte, les esprits des défunts prennent la parole pour nous raconter leurs joies et leurs peines, retraçant plus d'un siècle de petites et grandes histoires.

Nous enrichirons le texte original de vos histoires et souvenirs. Ainsi naîtra un spectacle original, inspiré de la personnalité de Pérignat. Cette résidence est l'occasion d'inventer ensemble des temps de partage et de rencontre autour de plusieurs types d'animations, à la Maison Grenouille, à la salle des mariages, en extérieur, lors d'une balade...

Raconter, bricoler, jouer, ... chacun pourra participer et contribuer à cette création qui sera représentée dans les rues de Pérignat le samedi 28 juin 2014.



Samedi 7 décembre, lors de leur première semaine de résidence sur le village, la compagnie *Le cri dévot* a totalement transformé la salle des mariages pour y accueillir les habitants lors d'une soirée festive. Après avoir présenté leur projet, ils nous ont fait découvrir leur «mise en bouche théâtrale»...



A VOUS DE JOUER !

- en nous livrant vos témoignages sur les histoires et souvenirs de Pérignat
- en découvrant notre travail lors de répétitions ouvertes
- en devenant comédien du spectacle
- en nous ouvrant vos cours et jardins pour y accueillir des instants du spectacle
- en nous aidant à dénicher nos futurs décors et accessoires dans vos greniers et caves
- en participant à la mise en place technique de la déambulation

Nous revenons à Pérignat ...

du mercredi 26 février au samedi 8 mars (voir page 23)
du lundi 28 avril au samedi 10 mai
du mardi 10 juin au lundi 30 juin
... et on compte sur vous !

residence.lecrivedot@gmail.com / 06 75 29 13 06
Plus d'infos sur residencelecrivedot.wordpress.com



1, place de la mairie
63800 Pérignat-ès-Allier
contact@maisongrenouille.fr
04 73 88 55 06
www.maisongrenouille.fr

MERCREDI : 9 h - 18 h
JEUDI : 9 h - 20 h
VENDREDI : 9 h - 24 h
SAMEDI : 9 h - 24 h
DIMANCHE : 9 h - 15 h

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS - Entrée libre -

Vecteur de lien social et inter générationnel, la Maison Grenouille s'attache à favoriser tous les types d'expressions sociales et culturelles, qu'il s'agisse de chant ou de musique, de peinture (expositions différentes chaque mois) ou de contes, de théâtre ou de danse, de matchs de rugby ou de foot, d'ateliers découvertes (scrapbooking, œnologie, ...) ou de dédicaces.

La Maison Grenouille s'ancre aussi dans un territoire en proposant des après-midis jeux, la lecture de la presse, la mise à disposition d'un ordinateur avec connexion Wi-Fi, des échanges avec les associations pérignatoises et des conférences.

À NOTER SUR VOS AGENDAS

2^{ème} jeudi du mois, dès 15 h - **Après-midi jeux**
3^{ème} jeudi du mois à 19 h 30 - **Conférence sur l'histoire locale** par Pierre Mazataud (universitaire historien)
3^{ème} samedi du mois à 10 h - **«Thé ou café» en langue des signes**

DES ANIMATIONS À VENIR

13/2 - **Après-midi jeux** - Jeux
14/2 - **La Saint Valentin en chansons** - Concert
15/2 - **Thé ou café en langue des signes** - Rencontre
15/2 - **Atelier scrapbooking** - Activités manuelles
20/2 - **«Pérignat, port de l'Allier»** - Conférence
21/2 - **Jazz Manouche et chansons françaises** - Concert
21/2 - **VI Nations : Galles/France** - Rugby
22/2 - **Lecture concert par Julien Martin** - Concert
8/3 - **VI Nations : Ecosse/France** - Rugby
13/3 - **Après-midi jeux** - Jeux
15/3 - **Thé ou café en langue des signes** - Rencontre
15/3 - **VI Nations : France/Irlande** - Rugby
22/3 - **Atelier scrapbooking** - Activités manuelles

Programme détaillé sur www.maisongrenouille.fr
Roselyne et Bernard se feront un plaisir de vous apporter toutes les informations complémentaires.

LES MESSES

Samedi 8 et 22 février, à 18 h
Samedi 8 et 22 mars, à 18 h
Mercredi 12 avril, à 18 h, Rameaux

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

FÉVRIER

16 - Loto (Récré'actions)
22 -> 02 mars - Expo Concours photo (Club photo)
22/23 - Compétition Gym UFOLEP (CIG)

MARS

8 - «Souvenirs, souvenirs !» (Cie Le Cri Dévot)
22 - Commémoration du souvenir (19 mars 1962)
23 - Elections municipales & communautaires (1^{er} tour)
30 - Elections municipales et communautaires (2^e tour)

AVRIL

6 - Ecrivains en Camondep
12 - Auditions (Lyre Pérignatoise)

MAI

8 - Commémoration fin de la 2nde Guerre mondiale
25 - Elections européennes
31 - Fête du basket

JUIN

14 - Cérémonie commémorative de Lachat

MÔM'EN LOISIRS

CÉLÈBRE LA «FÊTE DU PRINTEMPS»

Mercredi 26 mars, les animateurs et les enfants du centre de loisirs fêteront l'arrivée des beaux jours. De nombreuses animations seront organisées pour l'occasion. Renseignements au centre : 04 73 69 56 30

CONCOURS PHOTO

Le Club photo de l'Amicale laïque organise la troisième édition de son concours national d'art photographique à Pérignat.

✂ **DU 22 FÉVRIER AU 2 MARS**, dans la salle des mariages, tous les pérignatois sont invités à découvrir l'exposition des 200 meilleurs clichés, sur un total de 1 020 photos provenant de la France entière, mais aussi de Belgique.

✂ **LE SAMEDI 22**, à 18 h, salle des mariages, une conférence sera donnée par Dominique Loof, Grand Prix Auteur 2010 de la Fédération Française de Photographie. Il exposera ses oeuvres à la Maison Grenouille durant le concours.

✂ **JEUDI 27 FÉVRIER**, à 19 h, le professeur Jean-Pierre Auby proposera une conférence sur les photographes humanistes, à la Maison Grenouille. Toutes ces animations sont gratuites.

www.photoclubperignat-allier.com
Cet événement unique dans la région fédère toujours autant les photographes et les amateurs de belles images.
A très bientôt, donc...

3^e Concours national d'art photographique



PÉRIGNAT-SUR-ALLIER - DU 22 FÉVRIER AU 2 MARS 2014

Exposition de 10 à 12 heures et 15 à 19 heures - Entrée gratuite
Mairie - Salle des mariages - Infos 06.61.90.89.37 - photoclubperignat-allier.com

Invité d'honneur :

Dominique Loof

Il exposera ses œuvres et donnera une conférence, samedi 22 février, à 18 heures



PROGRAMME DE LA RÉSIDENCE DE THÉÂTRE

Ci-Gît ! (titre posthume) - Compagnie Le Cri Dévot

Création pour l'espace public avec la complicité des habitants de Pérignat sur Allier

Seconde session de Résidence Février - Mars 2014

Du 26 février au 9 mars, la Compagnie le Cri Dévot revient à Pérignat pour poursuivre la création de son spectacle. Cette seconde étape de travail permettra à la compagnie d'inventer une nouvelle trame pour **Ci-Gît ! (titre posthume)**, à la croisée du texte original *La Mastication des Morts* et des témoignages des habitants de Pérignat. Entre actions culturelles, récolte de témoignages et manifestation publique, la compagnie poursuivra ses rencontres avec la population locale, à la découverte de l'identité de la commune.

Actions culturelles

- Ateliers de théâtre auprès de deux classes (CP/CE1 et CE2) de l'école de Pérignat
- Actions de sensibilisation auprès de la MARPA

Deux ateliers seront organisés lors de goûters afin de récolter témoignages et souvenirs auprès des résidents. Ces rencontres permettront la création d'une petite forme théâtrale qui sera donnée à la MARPA en fin de session.

Récolte de témoignages

- Suite aux premières rencontres en décembre dernier, la compagnie organisera des rendez-vous personnels pour récolter les histoires des habitants de Pérignat.

- Un rendez-vous ouvert au public :

Le samedi 8 mars à 16 h à la Maison Grenouille

«**Souvenirs, souvenirs !**» Venez écouter la suite de nos histoires ; ensemble nous en inventerons d'autres...

Petite forme théâtrale & Séance de création

Contacts Compagnie Le Cri Dévot
residence.lecridevot@gmail.com
residencelecridevot.wordpress.com





CALENDRIER DES COLLECTES 2014

Pérignat-ès-Allier



JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

JOURS DE COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L 23
3 V	3 L 06	3 L 10	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L 19	5 J
6 L 02	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L 15	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L Férié 24
10 V	10 L 07	10 L 11	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L 20	12 J
13 L 03	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L 16	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L 25
17 V	17 L 08	17 L 12	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L 21	19 J
20 L 04	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Férié 17	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L 26
24 V	24 L 09	24 L 13	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L 22	26 J
27 L 05	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L 18	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J Férié	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L 27
31 V		31 L 14		31 S	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 V	1 L 36	1 M	1 S	1 L 49
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L 45	3 M
4 V	4 L 32	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L 41	6 J	6 S
7 L 28	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L 37	8 M	8 S	8 L 50
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L 46	10 M
11 V	11 L 33	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L 42	13 J	13 S
14 L Férié 29	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L 38	15 M	15 S	15 L 51
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L 47	17 M
18 V	18 L 34	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L 43	20 J	20 S
21 L 30	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L 39	22 M	22 S	22 L 52
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L 48	24 M
25 V	25 L 35	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L 44	27 J	27 S
28 L 31	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L 40	29 M	29 S	29 L 01
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M

? + d'infos ? 0 800 831 181 ♦ www.sba63.fr ♦ sbacontact@sba63.fr

🕒 **Horaires de collecte** : 4h30-22h15 le lundi et le jeudi ; 4h30-20h30 le mardi et le vendredi.

👍 **Merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.**

⚠️ **Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.**

INFOS



Conception ebcréa